



ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN ET L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Personne morale constituée en 1986 sous le nom de Association des usagers de la langue française, en vertu de la III^e partie de la Loi sur les compagnies (chap. C-38)

Fondateur et président honoraire : Robert Auclair

« Payeur de taxes »

L'appellation « payeur de taxes » ne figure pas dans les ouvrages de langue française connus. Par ailleurs, selon les dictionnaires généraux de langue française, tant québécois que français, un **contribuable** est une personne assujettie au paiement de l'impôt, que l'on appelle en anglais *taxpayer*.

Le linguiste Robert Dubuc fait observer que l'aspect concret du terme anglais *taxpayer* semble séduire politiciens et journalistes, d'où la tendance à le traduire littéralement.

Le linguiste Pierre Daviault ajoute qu'il vaut mieux parfois employer un autre mot que contribuable, tel que « assujetti ». « Les assujettis à l'impôt sur le revenu » ou encore « Les redevables de l'impôt ».

Voir les ouvrages correctifs qui suivent :

Camil CHOUINARD. *1500 pièges du français parlé et écrit*

Constance FOREST et Denise BOUDREAU. *Le Colpron Le Dictionnaire des anglicismes*

François D'APPOLONIA. *Le petit dictionnaire des québécismes*

Pierre DAVIAULT. *Langage et traduction*

Marie-Éva de VILLERS. *Multidictionnaire de la langue française*

Robert DUBUC. *En français dans le texte*

Jacques LAURIN. *Nos anglicismes*

Lionel MENEY. *Dictionnaire québécois français*

Paul ROUX. *Lexique des difficultés du français dans les médias*

Février 2012